



Protocole de surveillance de sieste

Afin d'assurer un cadre sécurisé, les membres de l'équipe veillent, dans la mesure du possible, à ce que les conditions de sommeil de la crèche ne soient pas différentes de celles de la maison (respect du rythme, choix du doudou et de la tétine, etc.). Un temps lecture est organisé pour les plus grands afin de ritualiser le moment de sieste.

De plus, des ouvertures (portes vitrées et petite ouverture dans le mur) permettent de surveiller en permanence les dortoirs.

Enfin, dans la mesure du possible, chaque enfant a son lit. La photo de l'enfant est accrochée au-dessus du lit correspondant. Un plan de chaque dortoir est affiché sur la porte. Celui-ci renseigne sur la disposition des lits et la photo de l'enfant correspondant.

Une professionnelle référente est désignée pour le groupe des bébés. Pour des questions d'organisation de personnel, cette professionnelle peut être différente au cours de la journée.

Une professionnelle référente est également désignée pour le groupe des « grands ». Elle veille à l'endormissement et aux réveils des enfants. La sieste n'est pas obligatoire mais un temps de repos est systématiquement proposé.

Dortoir des « bébés »

Une professionnelle référente des bébés se charge du coucher des bébés échelonné selon leur besoin. Une ambiance détendue et un cadre sécurisé sont organisés par l'usage d'une musique douce ainsi qu'une petite veilleuse.

La professionnelle s'assure que rien n'entrave l'endormissement de l'enfant (accroche-tétine par exemple) et relève systématiquement la barrière du lit.

La professionnelle référente des bébés porte une attention particulière à ceux qui connaissent des difficultés à l'endormissement. Elle reste près de lui jusqu'à ce qu'il soit calme ou endormi. Elle vérifie régulièrement le sommeil des bébés et se charge de les lever lorsqu'ils sont réveillés.

Dortoir des « grands »

Après le temps de lecture le groupe des grands se couche vers 13H00. Les lits bas présents dans le dortoir permettent aux enfants de se coucher tout seul.

La professionnelle référente s'assure que tous les enfants soient endormis avant de sortir du dortoir. Pour des questions d'organisation elle quitte le dortoir pour s'occuper des autres enfants qui ne dorment pas. Elle doit veiller à être disponible au cas où un enfant se réveille et rester dans le dortoir si nécessaire.

Un enfant qui ne dort pas au bout de $\frac{3}{4}$ d'heure est invité à se lever et à jouer dans la salle de jeux.